DECLARATION DE SEM IDRISS DEBY ITNO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD, CHEF DE l'ETAT A LA 69^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES. (24 SEPTEMBRE 2014).

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et Chefs des Délégations; Monsieur le Président; Monsieur le Secrétaire Général ; Distingués Invités ; Mesdames, Messieurs ;

La 69^{ème} Session nous propose un thème qui nous invite à approfondir les échanges sur le modèle de développement que nous voulons pour le monde après 2015.

Le thème : « Réaliser et mettre en œuvre un programme transformateur de développement pour l'après-2015 » interagit parfaitement avec le précédent sur le «Programme de développement pour l'après 2015 : plantons le décor ».

Mesdames, Messieurs;

Durant les Sessions précédentes, nous avions fait le constat selon lequel le développement, à travers l'atteinte des Objectifs du Millénaire, n'a pas produit les résultats escomptés pour bon nombre de nos Etats. Parmi les principales causes figurent en bonne place : la faiblesse de solidarité dans le financement de ces Objectifs, leur inadaptation aux préoccupations et réalités de l'Afrique ainsi que l'apparition de multiples crises mondiales tant financière, alimentaire, environnementale que sécuritaire.

L'élaboration unanimement saluée, d'un Agenda pour l'après 2015, nous a donné l'occasion de revisiter en profondeur les OMD, en y apportant des réponses appropriées. L'Afrique, pour sa part, a adopté une Position Commune qui requiert l'adhésion de tous les Etats et ses partenaires.

Cette Position Commune Africaine s'inscrit dans la Vision **2063** de l'Afrique. C'est pourquoi, le Tchad, mon pays y apporte son total soutien et souhaite que cette approche puisse figurer en bonne place dans l'Agenda Post 2015.

Malheureusement, nous remarquons qu'à la veille de cet important rendez-vous Post 2015, les mêmes défis sécuritaires persistent. Les conflits armés et le phénomène du terrorisme s'accentuent constituant ainsi des menaces perpétuelles dans plusieurs régions d'Afrique. Ceux-ci sont aggravés par le phénomène migratoire qui prive notre Continent l'Afrique de ses bras valides.

Il nous faut donc conjuguer nos efforts pour apporter des réponses énergiques et adéquates à ces phénomènes qui compromettent dangereusement l'avenir de notre Continent.

Au demeurant, je saisis cette occasion pour louer l'élan de solidarité que nous témoigne la Communauté internationale face à la lutte contre le terrorisme et le sous-développement. L'Afrique demeure favorable aux différentes Stratégies pour la Sécurité et le Développement, initiées par les Nations Unies, l'Union Européenne et bien d'autres Organisations en faveur du Sahel. Nous souhaitons que la mise en œuvre de celles-ci, soit effective afin de permettre à notre continent de lutter efficacement contre ces phénomènes récurrents.

Mais au-delà de l'appui international, ces défis sécuritaires exigent que les pays africains puissent prendre en main leur propre sécurité par la mise en place des dispositifs qui permettent d'assurer la sécurité aux niveaux national, régional et continental.

Les pays du Sahel à savoir : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, se sont mobilisés à travers le Groupe G5/Sahel en vue de mutualiser leurs efforts pour bâtir un système solide de résilience, de bonne gouvernance, de sécurité et de paix. Car, il est fortement établi que la sécurité d'un pays ou d'une région est directement liée à son développement, à celui de ses voisins et partant, à celui de tout le Continent.

Le Sommet sur le terrorisme du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine que nous avons présidé le 02 septembre dernier à Nairobi au Kenya, participe de cette concertation permanente. Celle-ci vise à examiner de façon approfondie, la menace terroriste et de convenir des mesures spécifiques et concrètes pour renforcer l'efficacité des actions collectives contre ce fléau.

Ce Sommet, nous a également offert l'opportunité de marquer notre solidarité avec le Kenya en particulier et, d'une façon plus générale, avec la région de l'Afrique de l'Est confrontée à la menace du groupe terroriste Al-Shabaab.

Mesdames, Messieurs.

La décision de créer des mécanismes tels que la « Capacité Africaine de Réaction Immédiate aux Crises » ou la « Force Régionale Africaine » pour le Sahel-Sahara et l'Afrique Centrale, procède de cette volonté régionale et continentale de barrer la route au phénomène du terrorisme qui gagne progressivement du terrain en Afrique.

Nous exhortons les pays de la Commission du Bassin du Lac-Tchad à prendre les mesures nécessaires pour rendre opérationnelle la Force Multinationale conjointe en vue de lutter contre les activités terroristes de Boko Haram.

Mesdames, Messieurs;

S'agissant du règlement des conflits, le Tchad continue à contribuer à la paix et à la réconciliation en Afrique. Cette bonne volonté, s'est matérialisée par l'organisation sur son territoire, à Amdjaress, du Forum de paix et de réconciliation entre les frères ennemis du Darfour. Le Tchad se félicite de l'organisation du forum de Brazzaville sur la réconciliation et le dialogue inclusif entre les frères centrafricains auquel il a pris une part active dans la recherche des solutions aux crises centrafricaines.

Mon pays se réjouit du dialogue inter-malien en vue du retour définitif de la paix et de la sécurité dans ce pays. Il note avec satisfaction le processus de réconciliation engagé au Soudan du Sud pour ramener les sud soudanais à fumer le calumet de la paix.

Nous sommes convaincus que le dialogue sincère et le dépassement de soi sont des vertus capables d'aider à la résolution des problèmes. Mon pays continuera à appuyer ce processus de dialogue et de réconciliation.

Pour ce qui est de la Libye Nouvelle, ce pays peine à exister comme une entité homogène depuis la chute du régime de Khadafi. La violence redouble d'intensité et les populations sont dans la peur permanente. Les pays voisins de la Libye, se concertent afin d'aider ce pays frère à retrouver sa stabilité. Mais, c'est toute la Communauté internationale qui est interpellée par cette situation sécuritaire grave qui prévaut dans ce pays.

Les frères libyens des différentes composantes politiques et sociales doivent comprendre que la paix ne peut provenir que des libyens euxmêmes.

Par conséquent, ils doivent s'engager résolument dans un processus de règlement politique, seule voie appropriée pouvant sauvegarder la paix, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye.

Mesdames, Messieurs.

Le Tchad, pays voisin de la Libye, de la République Centrafricaine, du Soudan et du Nigeria, accueille sur son sol des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés qui ont fui les conflits armés ou les exactions des terroristes. Nous comptons depuis 2003, plus de 500 000 réfugiés venant de ces pays voisins, plus de 200 000 tchadiens rapatriés de Libye et de la RCA pour des raisons de sécurité, y compris les déplacés tchadiens.

Un Plan National de Réponse Globale, élaboré par le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers, a été adopté et, est en cours de mise en œuvre en leur faveur. Mais ce Plan nécessite le concours financier et matériel de la Communauté internationale.

A ces différentes situations de conflits s'ajoutent d'autres défis non moins importants comme la pauvreté, le sous développement et les maladies. Je voudrais ici souligner la grave crise d'Ebola qui affecte certains pays du continent Africain. Celle-ci ravage les populations et met à rude épreuve les économies concernés.

La Communauté internationale doit agir et vite, dans un cadre coordonné car le virus d'Ebola ne connait pas des frontières. Je salue l'élan de solidarité de la Communauté internationale visant à contenir la propagation de ce fléau.

Au-delà de l'Afrique, nous appelons à une résolution pacifique des conflits en Ukraine, en Syrie, entre Israël et la Palestine. Pour ce qui est de la Palestine précisément, nous pensons que l'usage disproportionné de la force et les dégâts humains et matériels occasionnés à Gaza sont inacceptables et doivent interpeller la conscience humaine.

Il est plus qu'urgent de trouver une solution à ce conflit qui n'a fait que trop duré. Nous appelons donc toutes les parties à la retenue et au dialogue en vue de parvenir à une solution juste, globale et durable.

Quant à l'embargo auquel le CUBA est soumis depuis quelques années, vous réitérons une fois plus notre appel à sa levée.

reb

Mesdames, Messieurs;

La paix, la stabilité et le développement sont intimement liés au respect des règles et valeurs universelles partagées dont la justice est le socle. Toutefois nous constatons avec regret que ces principes universels ne sont pas souvent respectés surtout par les puissants de ce monde.

C'est le cas de la Justice Pénale Internationale qui, au lieu d'être neutre impartiale et indépendante semble consacrer plutôt la pratique de deux poids, deux mesures en ne poursuivant que les faibles.

Mesdames, Messieurs;

Le débat sur la reforme du Conseil de sécurité doit être mené à son terme en tenant compte des intérêts et préoccupations de tous les Etats du monde afin que celui-ci reflète la configuration actuelle du Monde. Il est injuste avec un Milliard d'habitants soit le seul continent n'ayant pas un représentant permanent dans cet organe.

Mesdames, Messieurs;

Sur le plan national, le Tchad s'est doté d'un Plan National de Développement 2013-2015 et d'un Programme National de Sécurité Alimentaire qui visent à rendre opérationnel un développement résilient et émergent d'ici 2025, porté par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices des valeurs ajoutées et d'emplois.

Ce plan assure à chaque tchadien un accès adéquat aux services sociaux de base, à un logement décent et à une offre adéquate de formation. C'est le lieu de remercier une fois de plus, tous nos partenaires qui ont annoncé leur participation au financement de ces deux Programmes, lors de la Conférence de Paris en juin dernier.

Pour favoriser un climat apaisé de la vie politique nationale, le Tchad a eu recours à des mécanismes de gouvernance politique dont le tout dernier est le Cadre National de Dialogue Politique créé en avril 2013. Ce mécanisme s'adapte mieux à l'évolution politique actuelle, car il associe la Société civile, aux côtés des Partis politiques. Ces mécanismes ont eu le mérite de faire régner une stabilité propice au développement économique et social d'un pays dont les défis restent considérables.

Pour améliorer la gouvernance, le Tchad a adhéré au Mécanisme d'Evaluation par les Pairs de l'Union Africaine et à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives.

Cette adhésion démontre à suffisance, notre volonté à gérer les ressources nationales dans la transparence totale.

Le Tchad continuera de s'atteler à la consolidation de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance par des réformes substantielles de ses Institutions ; à la lutte contre le chômage par la création d'emplois au profit des jeunes ; à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Je vous remercie.